Exégèse des versets 49 à 59 de la Sourate Al-Baqarah

lundi 10 avril 2006, par Sounna

وَإِذْ نَجَّيْنَاكُم مِّنْ آلِ فِرْعَوْنَ يَسُومُونَكُمْ سُوءَ الْعَذَابِ يُذَبِّحُونَ أَبْنَاءكُمْ وَيَسْتَحْيُونَ نِسَاءكُمْ وَفِي ذَلِكُم بَلاَءٌ مِّن رَّبِّكُمْ عَظِيمٌ
وَإِذْ فَرَقْنَا بِكُمُ الْبَحْرَ فَأَنجَيْنَاكُمْ وَأَغْرَقْنَا آلَ فِرْعَوْنَ وَأَنتُمْ تَنظُرُونَ
وَإِذْ وَاعَدْنَا مُوسَى أَرْبَعِينَ لَيْلَةً ثُمَّ اتَّخَذْتُمُ الْعِجْلَ مِن بَعْدِهِ وَأَنتُمْ ظَالِمُونَ
ثُمَّ عَفَوْنَا عَنكُم مِّن بَعْدِ ذَلِكَ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ
وَإِذْ آتَيْنَا مُوسَى الْكِتَابَ وَالْفُرْقَانَ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ
وَإِذْ قَالَ مُوسَى لِقَوْمِهِ يَا قَوْمِ إِنَّكُمْ ظَلَمْتُمْ أَنفُسَكُم بِاتِّخَاذِكُمُ الْعِجْلَ فَتُوبُواْ إِلَى بَارِئِكُمْ فَاقْتُلُواْ أَنفُسَكُمْ ذَلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ عِندَ بَارِئِكُمْ فَتَابَ عَلَيْكُمْ إِنَّهُ هُوَ التَّوَّابُ الرَّحِيمُ
وَإِذْ قُلْتُمْ يَا مُوسَى لَن نُّؤْمِنَ لَكَ حَتَّى نَرَى اللَّهَ جَهْرَةً فَأَخَذَتْكُمُ الصَّاعِقَةُ وَأَنتُمْ تَنظُرُونَ
ثُمَّ بَعَثْنَاكُم مِّن بَعْدِ مَوْتِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ
وَظَلَّلْنَا عَلَيْكُمُ الْغَمَامَ وَأَنزَلْنَا عَلَيْكُمُ الْمَنَّ وَالسَّلْوَى كُلُواْ مِن طَيِّبَاتِ مَا رَزَقْنَاكُمْ وَمَا ظَلَمُونَا وَلَكِن كَانُواْ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ

" Et [rappelez-vous] lorsque Nous vous avons délivrés des gens de Pharaon ; qui vous infligeaient le pire châtiment : en égorgeant vos fils et épargnant vos femmes. C'était là une grande épreuve de la part de votre Seigneur. Et [rappelez-vous] lorsque Nous avons fendu la mer pour vous donner passage !... Nous vous avons donc délivrés, et noyé les gens de Pharaon, tandis que vous regardiez. Et [rappelez-vous] lorsque Nous donnâmes rendez-vous à Moïse pendant quarante nuits !... Puis en son absence vous avez pris le Veau pour idole alors que vous étiez injustes. Mais en dépit de cela Nous vous pardonnâmes, afin que vous remerciez. Et [rappelez-vous] lorsque Nous avons donné à Moïse le Livre et le Discernement afin que vous soyez guidés. Et [rappelez-vous] lorsque Moïse dit à son peuple : "Ô mon peuple, certes vous vous êtes fait du tort à vous-mêmes en prenant le Veau pour idole. Revenez donc à votre Créateur ; puis, tuez donc les coupables vous-mêmes : ce serait mieux pour vous, auprès de votre Créateur !"... C'est ainsi qu'Il agréa votre repentir ; car c'est Lui, certes, le Repentant et le Miséricordieux ! Et [rappelez-vous] lorsque vous dites : "Ô Moïse, nous ne te croirons qu'après avoir vu Allah clairement" !... Alors la foudre vous saisit tandis que vous regardiez. Puis Nous vous ressuscitâmes après votre mort afin que vous soyez reconnaissants. Et Nous vous couvrîmes de l'ombre d'un nuage ; et fîmes descendre sur vous al-mann et as-salwâ : - "Mangez des délices que Nous vous avons attribués !" - Ce n'est pas à Nous qu'ils firent du tort, mais ils se firent tort à eux-mêmes." [1]

Dans ce passage, Allah commence à énumérer, en détail, les bienfaits qu'Il a octroyés à Béni Isrâ'îl :

" Et lorsque Nous vous avons délivré des gens de Pharaon ", c'est-à-dire de Pharaon, de sa cour et de son armée, qui, auparavant, les utilisaient pour des travaux [pénibles].

" Le pire châtiment " : le châtiment le plus dur.

Ils " égorgeaient vos fils " de crainte que votre population n'augmente

" et épargnaient vos femmes " en les laissant en vie. Ainsi l'un d'entre vous était soit tué, soit humilié par des travaux pénibles, couvert par la honte de la faveur [dont Pharaon pense qu'ils lui sont redevables] et de la domination sur eux, et ceci est le comble de l'humiliation. Alors Allah les a comblés de Sa faveur en les sauvant de cette situation et en noyant leurs ennemis devant leurs yeux, pour qu'ils soient entièrement satisfaits.

" C'était là " : cette délivrance.

" Une grande épreuve " : une grande faveur

" de la part de votre Seigneur ", ce qui nécessite que vous Le remerciez, et appliquiez Ses ordres. Ensuite, Il [Allah] a mentionné la faveur qu'Il leur a accordée en donnant rendez-vous à Mûsâ pendant quarante nuits pour qu'Il leur fasse descendre la Révélation de la Torah qui contient de grands bienfaits et faveurs. Mais ils n'ont pas patienté jusqu'à l'expiration du délai, et ont adoré le veau, après son départ,

" alors que vous étiez injustes " et le sachant bien, les preuves étant établies contre vous. Ce qui le rend un crime plus énorme et un péché plus grand. Allah vous a ensuite ordonné, par l'intermédiaire de Mûsâ, de vous repentir par le fait qu'une partie d'entre vous tue une autre partie ; et Il vous a ainsi pardonnés.

" afin que vous remerciez " Allah.

" Et [rappelez-vous] lorsque vous dites : "Ô Moïse, nous ne te croirons qu'après avoir vu Allah clairement" ! " : ceci est le comble de l'injustice et de l'audace envers Allah et Son Messager.

" Alors la foudre vous saisit " : soit la mort soit l'évanouissement terrible,

" tandis que vous regardiez " cet événement se passer, vous observant l'un l'autre.

"Puis Nous vous ressuscitâmes après votre mort afin que vous soyez reconnaissants ". Ensuite, Allah a mentionné Sa faveur à leur égard, lorsqu'ils étaient perdus dans le désert dépourvus d'ombres et de nourritures :

" Et Nous vous couvrîmes de l'ombre d'un nuage ; et fîmes descendre sur vous al-mann ", " Al-Mann " étant un nom qui regroupe toute provision obtenue sans fatigue, ce qui inclut le gingembre, la truffe ou le pain et d'autres choses [que certains exégètes ont mentionnées] ; et " As-Salwâ " est un petit oiseau connu sous le nom de

" As-Sammâniy " ayant une chair délicieuse. Il leur descendait donc de cela ce qui leur suffisait et les nourrissait.

"Mangez des délices que Nous vous avons attribués !" : une nourriture que n'ont même pas les citadins aisés. Mais ils n'ont pas remercié cette faveur, et ont continué à avoir des coeurs durs et ont persisté dans les multiples péchés.

" Ce n'est pas à Nous qu'ils firent du tort ", c'est-à-dire par ces actes contraires à Nos ordres. Car les péchés des pécheurs ne nuisent pas à Allah, comme l'obéissance des obéissants ne Lui profite pas.

" Mais ils se firent tort à eux-mêmes", la nuisance [de ces actes] revenant sur eux.

وَإِذْ قُلْنَا ادْخُلُواْ هَـذِهِ الْقَرْيَةَ فَكُلُواْ مِنْهَا حَيْثُ شِئْتُمْ رَغَداً وَادْخُلُواْ الْبَابَ سُجَّداً وَقُولُواْ حِطَّةٌ نَّغْفِرْ لَكُمْ خَطَايَاكُمْ وَسَنَزِيدُ الْمُحْسِنِينَ فَبَدَّلَ الَّذِينَ ظَلَمُواْ قَوْلاً غَيْرَ الَّذِي قِيلَ لَهُمْ فَأَنزَلْنَا عَلَى الَّذِينَ ظَلَمُواْ رِجْزاً مِّنَ السَّمَاء بِمَا كَانُواْ يَفْسُقُونَ

" Et [rappelez-vous] lorsque Nous dîmes : "Entrez dans cette ville, et mangez-y à l'envie où il vous plaira ; mais entrez par la porte en vous prosternant et demandez la "rémission" (de vos péchés) ; Nous vous pardonnerons vos fautes si vous faites cela et donnerons davantage de récompense pour les bienfaisants. Mais les injustes substituèrent à ces paroles d'autres, et pour les punir de leur fourberie Nous leur envoyâmes du ciel un châtiment avilissant. " [2]

Ceci aussi fait partie des bienfaits qu'Il leur a accordés après leur désobéissance envers Lui. Il leur a ordonné d'entrer dans un village pour qu'il soit pour eux une cause de puissance, une patrie, et une demeure, et qu'ils y obtiennent des provisions abondantes. Il leur a ordonné d'y entrer d'une manière qui montre leur soumission à Allah à la fois par l'action - et ce en entrant " prosternés ", c'est-à-dire soumis et humbles - et par la parole, et ce en disant " H'ittah " (" rémission "), c'est-à-dire demander qu'Allah les décharge de leurs péchés par leurs invocations du pardon.

" Nous vous pardonnerons vos fautes " pour vos demandes de pardon

" et donnerons davantage de récompense pour les bienfaisants " par leurs actes. C'est-à-dire qu'Il les rétribuera tout de suite et dans l'avenir.

" Mais les injustes " d'entre eux

" substituèrent..." Il n'a pas dit : " Ils substituèrent " car tous ne l'ont pas fait ;

" à ces paroles d'autres " : au lieu de dire " Hittah ", ils ont dit " H'abbatun fî hintah " (" un grain dans du blé ") par mépris de l'ordre d'Allah, et par moquerie. S'ils ont substitué la parole [demandée] malgré sa facilité, ils ont, a fortiori, substitué l'action [qui leur a été ordonnée]. Ainsi ils sont entrés [par la porte] en rampant sur leurs derrières. Comme cette transgression a été la plus grande cause du châtiment d'Allah, Il a dit (traduction approchée) :

" Nous envoyâmes sur les injustes " d'entre eux

" un châtiment descendant du ciel" à cause de leur perversion et leur transgression

Information

Source : "Taysîr Al-Karîm Ar-Rahmân fî Tafsîri Kalâmi-l-Mannân"
Auteur : Cheikh Addurrahmân ibn Nâsir As-Sa'dî
Traduction : Adel Abd Allah

Notes

[1] Sourate Al-Baqarah ; Versets 49-57 :

[2] Sourate Al-Baqarah , versets 58-59

Rubriques
Actes d'adoration
Al-Qur'an
Exégèse
Le livre d'Allah
Avis juridiques
Biographies
Comportement
Divers
Dogme et Croyance
Mise en garde
Sunna
Dans la même rubrique
Exégèse des versets 49 à 59 de la Sourate Al-Baqarah

Exégèse de la sourate Les Hommes (An-Nass)

Exégèse (tafsîr) de sourate Al-Ikhlâs, le Monothéisme pur.

spip 2 | Se connecter | Plan du site | RSS 2.0
Padd Solutions sous Licence GNU